

Matexi: courrier de notre ASBL à la Ville de Liège



La société Matexi a déposé une nouvelle demande de permis de bâtir pour ses terrains situés thier de La Chartreuse.

L'ASBL « La Chartreuse » a envoyé à la ville de Liège un courrier reprenant ses observations quant au projet.

Vous trouverez le texte ci-après.

Monsieur le Bourgmestre,
Mesdames les Echevines,
Messieurs les Echevins,

Vous trouverez ci-après nos observations concernant la demande de permis d'urbanisme introduite par la SA Matexi.

L'augmentation du charroi causé par ces nouvelles constructions est un problème important. La rue des Fusillés et le thier de la Chartreuse sont des rues étroites.

En 1994, la Ville de Liège avait élaboré un projet de schéma directeur lequel

reprenait les grandes lignes de notre projet d'aménagement du site et prévoyait un lotissement d'une zone à bâtir rue des Fusillés, dans le prolongement des habitations existantes en venant de la N3.

Cette

solution implique le déclassement de cette zone au plan de secteur de 1987, zone qui est la propriété de la Ville de Liège. De zone verte, elle deviendrait zone d'habitat. Les motifs de son classement en zone verte n'existent plus : ils étaient liés à la présence du crapaud calamite et du crapaud alyte. La disparition du bassin d'orage et des zones humides adjacentes ont provoqué leur déplacement, très probablement dans un autre endroit du site.

Cette

solution exige également un échange de terrain entre la Ville et la société Matexi.

Le

problème de mobilité sans être entièrement résolu serait au moins limité dans son étendue.

Une

autre question, qui a inquiété pas mal de monde, est celle de l'araine des Chartreux et son réseau de collecteurs. Elle est orientée NO-SE et est taillée dans les grès houillers (*Etude des incidences*, SA Pissart 2017 p.119) Son tracé en amont de l'ancienne ferme des Chartreux n'est pas clairement identifié mais selon les personnes de l'asbl qui l'ont explorée jusqu'à l'obstacle formé par un éboulement, son tracé passerait dans la cour du réduit sous l'ancienne auberge Rodberg.

Dans

le cas d'un lotissement rue des Fusillés, le risque de la présence de l'araine en sous-sol est à écarter.

Nous

nous demandons pourquoi la Ville de Liège a abandonné cette idée d'une zone constructible rue des Fusillés alors qu'elle avait fait l'unanimité des associations et mandataires politiques en 1994.

Nous vous souhaitons bonne réception de la présente et vous prions de croire, Monsieur le Bourgmestre, Mesdames et Messieurs les échevin(e)s en l'assurance de notre considération distinguée.

Pierre Michaux

Beau succès pour les Journées du Patrimoine 2019 à l'arvô !

Ces samedi et dimanche 7 et 8 septembre, l'asbl La Chartreuse a ouvert l'arvô du thier de la Chartreuse à l'occasion de la 31ème édition des [Journées Européennes du Patrimoine en Wallonie](#).



Les panneaux présentaient des photos inédites de la restauration – Photo: C. Goffin.

Ce fut un beau succès de foule: près de 200 participants !



A l'entrée de l'arvô, du côté du Parc de la Chartreuse –
Photo: C. Goffin.

L'årvô sur son 31 !



L'arvô avant sa restauration – Photo Christian Pisart.

L'asbl **La Chartreuse** participe cette année à la 31ème édition des [Journées Européennes du Patrimoine en Wallonie](#).

Pour rappel, au 14e siècle, les Chartreux s'installèrent sur les flancs du mont Cornillon. Pour accéder à leurs terres, séparées de leur monastère par le chemin encaissé allant vers Herve, le prince-évêque [Arnould de Hornes](#) les autorisa en 1381 à construire un pont.

En bois tout d'abord, ce pont fut ensuite fortifié en même temps que le couvent puis restauré au début du 18e siècle pour prendre l'aspect que nous lui connaissons actuellement. Un **arvô** désigne en wallon un passage voûté.

Le fort hollandais [construit à partir de 1818](#) sur le plateau prit le nom de « fort de la Chartreuse ».

Des panneaux sur l'histoire de l'arvô et sa restauration seront disposés sur le site. Une visite du parc jusqu'à l'entrée du fort (propriété privée inaccessible) sera

également proposée.

Situé au nr 1 de la rue Justin Lenders à Bressoux, l'ârvô n'est pas facilement accessible de ce côté. Un fléchage est cependant prévu pour vous guider vers l'entrée par le Parc de la Chartreuse (voir aussi [Accès à l'ârvô](#)).

Il sera ouvert le samedi 7 et le dimanche 8 septembre 2019 de 14 à 17 heures. Des visites guidées seront organisées à 14 et à 15 heures.

Pour tout renseignement complémentaire:

pierre.michaux@lachartreuse.org

0475 34 39 71

**Visite du site de la
Chartreuse ce 30 juillet**



L'ârvô, vu de la montée du thier de la Chartreuse

L'asbl **La Chartreuse** organise ce mardi 30 juillet une visite, gratuite, du site de la Chartreuse qui se terminera à l'ârvô. Elle sera guidée par Philippe Destinay, Claude Goffin et Christian Pisart

Le rendez-vous est fixé à 14h rue Achille Lebeau à 4030 Grivegnée (près de l'église de Robermont).

Pour tout renseignement: 0497/ 31 70 20

Ouverture de l'ârvô pendant

L'été 2019



L'ârvô, vu de la montée du thier de la Chartreuse

Pendant l'été 2019, nous ouvrirons l'ârvô du thier de la Chartreuse le samedi de 14 à 17 heures, en fonction de la météo et de nos disponibilités.

Des membres de l'ASBL et de son conseil d'administration répondront aux questions des visiteurs à propos de l'histoire de ce bâtiment classé, de sa restauration, de l'histoire et du devenir du fort de la Chartreuse et des actions de l'association. Différentes publications, dont beaucoup de gratuites, sont à votre disposition. Des boissons sont disponibles.
